**Compte Rendu de la séance du conseil Municipal**

***du*: 06 / 04/ 2021**

Le 06/04/2021, les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30/03/2021, conformément à l’article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M LEFEBVRE Fabrice, avec M BARBOTIN Dominique, M CHATELAIN Arnaud, M DOROSZ Thomas, M FONTAINE Mathieu,

 ainsi que, Me BOROWSKI Sandra, Me DELMOTTE Virginie, M DEMAILLY Gilbert, Me DENIMAL Mélanie, Me DENOYELLE Réjane, M FAUQUET Joël,

*ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :*

**ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :**

M BAYEN Marc, Me DELARUE Coralie, Me DUFOUR Marie Catherine, Me HOFFMAN Emmanuelle.

*PARTICIPAIENT À LA RÉUNION*

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l’article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d’un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Gilbert DEMAILLY est désigné pour remplir cette fonction qu’il accepte avec la contribution de la Secrétaire administrative de mairie Mme Valérie MICHAUX

***Ordre du Jour* :**

**1/ \_ Autorisation de demandes de subventions pendant tout le mandat**

**2/ \_ Garderie pendant les vacances d’avril**

**3/ \_ Fonds de concours**

**4/ \_ Questions diverses**

 **4.1/\_ Amendes de police**

 **4.2/\_ Délégation de Gestion d’urbanisme à la CAC**

 **4.3/\_ Achat d’un four et d’une fontaine restauration scolaire.**

 **4.4/\_ Informations diverses.**

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

**1/ \_ Autorisation de demandes de subventions pendant tout le mandat**

M le Maire questionne les membres du conseil pour une demande d’une aide départementale aux travaux de la rue Martin du Nord ainsi que l’encaissement de celle-ci. *(ADVB : Aide Départementale aux Villages et Bourgs* ) Le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

A ce propos M le Maire sollicite le conseil pour son accord global sur l’ensemble des futures demandes de subvention. Le but en est de simplifier le fonctionnement administratif de la mairie et de favoriser la réactivité à des opportunités ponctuelles d’aides ou de subventions qui doivent parfois être demandées rapidement pour en bénéficier. Pour l’ensemble de ces démarches, le Conseil donne son accord et la délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

**2/ \_ Garderie pendant les vacances d’avril**

Au regard des modifications des dates de congés scolaires, des règles de santé et de rassemblement, de confinement, les membres du conseil s’accordent à ne pas organiser une garderie pour cette période.

**3/ \_ Fonds de concours**

Le Conseil donne son accord et approuve à la majorité des membres présents la délibération pour un appel de « Fonds de Concours ». Cette aide de la communauté d’agglomération viendrait en atténuation de 50% *(plafonnée à 50 000 €)* sur les travaux engagés pour la réhabilitation des fossés ainsi que ceux de la rue Martin-du-Nord et de la rue Hem-Lenglet.

 Une étude a été réalisée par un cabinet d’ingénieurs experts en gestion des eaux de ruissellement et inondation. La mairie poursuit donc ses démarches dans ce sens auprès des propriétaires terriens concernés par l’implantation d’un fossé de collecte vers le bassin de rétention.

Notons que cette étude définit le caractère indispensable de ce fossé dans le principe d’apporter une solution définitive aux problèmes d’inondation de la commune pour les 100 prochaines années.

**4/ \_ Questions diverses**

**4.1/\_ Amendes de police** \_

M le Maire demande l’accord du Conseil pour effectuer une demande de reversement des « Amendes de Police ». Cette somme est attribuée au prorata et en fonction des améliorations apportées à la sécurité de la commune mais aussi en relation avec l’ensemble des autres demandes.Les membres du conseil donnent leur accord et la délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

**4.2/\_ Délégation de Gestion d’urbanisme à la CAC \_**

M le Maire demande l’avis du conseil sur une question de la Communauté d’Agglomération de Cambrai qui propose qu’on lui donne pouvoir en termes de gestion d’urbanisme de la commune dans le cadre d’un PLUI *(Plan Local d’Urbanisme Intercommunales)*. Il s’agit ici de prendre une décision vraisemblablement irréversible et fortement en lien avec la politique de la CAC qui peut varier au fil des années. Si cette proposition peut apporter parfois certains avantages, elle peut aussi nous contraindre à accepter des implantations non souhaitées. Pourra-ton encore décider seul, par exemple, de l’aménagement d’une zone destinée aux Gens du Voyage ?

M FAUQUET Joël et M DOROSZ Thomas s’abstiennent, soit 2 abstentions et 9 voix pour la décision de refuser cette proposition.

 **4.3/\_ Achat d’un four et d’une fontaine restauration scolaire.**

Suite au changement de prestatairedes repas scolaires, M le Maire demande l’accord du Conseil pour effectuer l’achat d’un four pour la cantine et l’installation d’une fontaine à eau à la place des bouteilles d’eau en emballage plastique. Les membres du conseil donnent leur accord pour chacun des achats et la délibération est approuvée à la majorité des membres présents.

 **4.4/\_ Informations diverses.**

\_\_ Des ruches sont installées au bassin de rétention pour entretenir la biodiversité et des fleurs ‘‘pollenisantes’’ y seront semées.

 \_ M CHATELAIN Arnaud interroge les membres du conseil sur une action « Nature Propre » qu’il se propose d’organiser. Il s’agit de nettoyer le village et ses abords jusqu’aux accès des chemins de promenades. Cette action se ferait aux beaux jours de mai et en fonction des critères de regroupement et de confinement des modalités seront à définir le moment venu. Les membres du conseil approuvent cette initiative et se proposent d’y participer activement.

L’ordre du jour et les questions diverses sont épuisés pour ce jour, d’un commun accord la date du prochain conseil municipal sera définie en fonction de l’avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l’ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19h15.

 Le Maire,

 Fabrice LEFEBVRE.